



La Béluge

"l'étincelle"

N° 111- JUIN 2010

S
e
c
t
i
o
n

d
e

M
i
d
i

P
y
r
é
n
é
e
s



Le 24 juin, par la grève et les manifestations, imposons d'autres choix pour le service public, l'emploi, les retraites et les salaires !

Les manifestations du 27 mai ont rassemblé près d'un million de salariés des secteurs public et privé, des privés d'emplois, des jeunes et des retraités. La dynamique de la mobilisation est en marche.

Dans le cadre de l'appel unitaire à la mobilisation le 24 juin, le SNAD CGT appelle tous les douaniers à s'inscrire dans cette journée d'action, à se mobiliser par la grève et à participer massivement aux manifestations.

Le plan de rigueur du gouvernement se traduit par l'aggravation de la baisse des moyens de fonctionnement des administrations. Dans cet environnement, si les douaniers ne montrent pas, eux aussi, leur détermination à défendre leurs missions, leurs emplois, leurs moyens et leur statut, c'est l'avenir même du service public douanier qui peut être menacé.

C'est dans ce contexte de réduction budgétaire, qu'il faut mener le combat essentiel sur la problématique du financement des retraites, en posant en premier lieu la question de l'emploi et du niveau des rémunérations.

Cette journée d'action doit nous permettre d'affirmer haut et fort que d'autres choix de société sont possibles et indispensables.

C'est pourquoi le SNAD CGT revendique :

- * l'arrêt des suppressions d'emplois en douane afin d'assurer nos missions avec efficacité et de favoriser une amélioration des conditions de travail ;*
- * le maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans à taux plein ;*
- * la prise en compte des propositions des organisations syndicales sur le financement des retraites garantissant le niveau des pensions ;*
- * une amélioration du dispositif de reconnaissance de la pénibilité du travail des emplois classés en surveillance et la reconnaissance de nouvelles situations de travail pénible en douane.*

Rien n'est encore joué, tout est à conquérir.

Tous ensemble nous pouvons gagner sur le dossier des retraites qui est le socle commun du système social Français, sur l'emploi en douane, pour un service public douanier socialement et économiquement utile et sur les salaires.

Tous en grève le 24 juin prochain !

DERNIERE MINUTE: après avoir reçu un « chaleureux » accueil à l'ENBD LA ROCHELLE le 11 juin à l'occasion de la grande messe des Directeurs (une dizaine de militants CGT de Midi-Pyrénées ont fait le déplacement), le ministre François Baroin a accepté de recevoir l'ensemble des syndicats douaniers le vendredi 25 juin prochain à 9 h 00 à l'Hôtel des Ministres. **Il est important que le mouvement du 24 traduise massivement notre détermination** (pour mémoire, le 27 mai dernier, les douaniers midi-pyrénéens étaient grévistes à 27% en AG, 35% en CO et 40% en SURV).

COMPTE RENDU DU C.T.P.S du 31 MAI 2010

L'ordre du jour principal concernait « l'état de la DR en 2009 »: rien de très euphorisant... La CGT avait en conséquence soumis au DR une série de questions concernant les problèmes actuels et les perspectives. Une fois n'est pas coutume et même s'il n'avait toutes les clés, M. BLONDOT ne les a pas esquivées tout en reconnaissant qu'il n'avait pas de visibilité après 2011 (échéance de CAP2012).

Descriptif de l'état de la circonscription

La CGT attire l'attention de l'administration sur la suppression de 8 agents SU entre 2009 et 2010. Après la rude saignée CO, le tour de la SURV arrive...

Le DR répond que l'administration concentre les effectifs sur les axes porteurs indiquant que l'efficience sera la clé de voute des réformes.

La CGT rétorque que l'efficience est une notion très fluctuante: ainsi, dans son bilan 2009 Montauban BSI est classée parmi les 5 brigades les + efficaces de la DR alors que dans le bilan du BPO DI 2009 elle fait partie des unités ou services pointés du doigt et stigmatisés. Les appréciations divergentes (et parfois outrancières) du DI sont symptomatiques d'une approche exclusivement « comptable » de l'activité des services. Inquiétant.... Pour nous, l'efficience est un alibi à sens unique: faible, elle justifiera la suppression d'un service mais élevée, elle n'en garantira pas la pérennité. Exemple dans le voisinage: Bourg Madame BSI n'a pas des résultats plus probants que les unités ariégeoises et pourtant ses effectifs ont augmenté (+10)

Le DR évoque une approche plus dynamique de l'efficience: il faut analyser les résultats sur la durée. Mais il est difficile de défendre un service sans résultat depuis 3 ou 4 ans. **Lucide (?) et fataliste:** « il ne faut pas se faire d'illusions, on va continuer à rendre des effectifs... »

Mission douanière: en 2009, Midi-Pyrénées est montée à la 3ème place à l'export après IDF et Rhône Alpes. Forte chute de la fiscalité pétrolière liée à activité économique (crise).



LUTTE CONTRE LA FRAUDE

La CGT évoque un **mauvais** article paru dans La Dépêche du Midi 09 intitulé « Quand les gendarmes jouent aux douaniers... ». Selon le Divisionnaire et le DR, il s'agit d'une opération de com sur laquelle nous n'avons pas de maîtrise: 3 journalistes différents ont retranscrit cette opération tout à fait différemment.

Pour la CGT, cet épisode est très mal ressenti par les personnels. La DR doit réagir. Nous ne devons pas faire les frais d'une gué-guerre gendarmerie/police.

La CGT monte au créneau sur le problème de BLAGNAC BSE: est-il vrai qu'elle se trouve dans « l'oeil du cyclone » (cible récurrente de la DI)?

Réponse du DR: il s'en préoccupe mais réfute toute idée d'acharnement ou dénigrement. Il faut trouver des solutions. Rien n'est perdu...

La CGT rappelle que Blagnac est le 4ème aéroport de France. Elle souligne 3 points: le trafic (important) est atypique (moins de 10% de voyageurs tiers) et très dispersé sur la plateforme, les moyens en personnels sont ridiculement bas comparativement à d'autres aéroports (28 agents tout compris) et les outils techniques insuffisants (notamment pour le ciblage).

Avant de pointer du doigt ce service, il faut analyser objectivement toute la problématique.

Le DR est déterminé à améliorer les moyens (pas question cependant d'obtenir des effectifs pour l'instant...) et l'image de la brigade. L'accès à la base de données **CREWS** est acquis (gratuitement) après négociation avec ATB. En cours: affectation d'une équipe maître chien STUP (transformation MC Explos). Objectifs LCF: améliorer les résultats en MOD et STUPS.

Observatoire sécurité TPCI

Le DR constatant que certains agents sont « abonnés » aux dispenses de TPAI, se pose des questions sur leur aptitude SU...

La CGT constate: que les quota tir ne sont pas atteints (150 cartouches au lieu de 200), que les stands ne sont pas toujours disponibles (horaires contraignants) et pas toujours adaptés au tir douane. Elle regrette que les Formations Tir et TPCI soient retranchées de la disponibilité opérationnelle ce qui affecte leur priorité. Un agent formateur coûte « cher » (en temps) à la brigade. Les effectifs devraient être abondés en conséquence. Elle signale par exemple que le futur maître chien stup de Blagnac exerce simultanément des fonctions de moniteur TPAI et tir. Aucune solution du DR.

IMMOBILIER (rapide balayage des situations):

Fin 2010: la Div Toulouse + CSD transférés sur la DR (taux occupation actuel = 17m2/agent). Economie réalisée: 38000 € /an. Secrétariat commun mais poste non rendu (la CGT suggère de transférer cet emploi sur Blagnac BSE). Garantie et salle formation micro transférés à PORTET. Bureau BLAGNAC: si ATB pas d'accord, on déménage! CAHORS recherche en cours, très difficile... ALBI DIV statut quo... MONTAUBAN: problème juridique en cours de résolution. MAZAMET fermeture 30/09/10. RODEZ: déménagement sur 1 seul niveau 07/06/10. AUCH statut quo: on attend les propositions de France Domaines. La CGT a contacté la mairie d'Auch.

AX LES THERMES: Acquisition/construction d'un immeuble pour début septembre. La CGT demande s'il faut y voir l'anticipation d'un regroupement des 2 BSI ariégeoises? Réponse du DR (hors PV): « *Très probablement* » (2012/2013).

TARBES: Impasse conflit interne entre 2 entités. Statu quo. La BSE pourrait être rapatriée sur l'aéroport ce qui pourrait constituer une opportunité de pérennisation.

Rôle des bureaux: clarification!

Depuis le début, la CGT considérait que les appellations **BFCIOD** appliquées à tous les bureaux de la DR entretenaient la confusion en ne correspondant pas à la réalité. Constat du DR: Auch, Montauban, Foix et Rodez ne traitent de fait qu'une activité douane très résiduelle. Conséquence: après mise en œuvre de solutions techniques alternatives, ces bureaux vont basculer **BFCI** tout court pour clarifier la situation (FOIX restant cependant ouvert au dédouanement pour colis postaux). Les Bureaux déclassés seront exclus du NSTI (base Europa mise à jour). Aucune incidence (pour l'instant...) sur leurs effectifs de référence.

Mise en place d'agents Cat. A dans les unités SU de Toulouse (voir point spécifique)

L'affectation d'inspecteurs Chefs de Surveillance Douanière (CSD) à Frouzins BSI et Blagnac BSE s'intègre dans la réforme (anticipée?) de la chaîne hiérarchique SURV. Appellation: « *CSD en situation d'encadrement d'unité* », soit *CSDSEU... évident, non? Nous avons échappé de peu à « CSDFOCU » (CSD Faisant office de Chef d'Unité...)*

TSA (Télépéage Sans Arrêt): «Contrôles dynamiques ou contrôles... dynamisés?»

Alors que les « **TSA** » deviennent opérationnels sur de nombreux sites en France et très bientôt dans notre région (Millau et Toulouse pour commencer), la DG promet des réponses pour ... la fin de l'année.

Elle a organisé en avril (c'est pas trop tôt !) des groupes de travail techniques impliquant toute la chaîne hiérarchique surveillance ainsi que des motards et « moniteurs sécurité » afin de trouver des solutions pour intercepter les véhicules qui ne s'arrêtent plus aux péagex (passage à 50 km/h), rendant difficile tout contrôle en ces points privilégiés d'exercice de nos missions (*Actuellement plusieurs agents de Midi-Pyrénées participent au Groupe de travail national sur le sujet: Membrado, Gauffre, Massonnié, Naudy*).

Pour la DG, le contrôle dynamique (elle semble le découvrir !!!) sera la solution miracle. Des réflexions sont lancées sur les moyens (véhicules banalisés, appareils de transmissions...), la formation (conducteurs - pilotes d'interception...), la stratégie (poste de ciblage bien en amont, aire de contrôle adaptée ...), le relationnel (ASF, Gendarmerie, DREAL ...) mais également sur des points plus pervers (abandon des observatoires en frontière UE, effectif plus étoffé dans les brigades après fusion, restructurations, suppressions...).

La CGT estime qu'il ne faut pas s'enfermer dans un seul type de contrôle (ciblage- rabattage - contrôle, avec un effectif important) mais prévoir une palette de dispositifs multiformes de contrôles afin de déjouer la fraude routière et autoroutière.

Il y a **URGENCE** pour la DG comme pour la DR d'apporter des solutions à cette évolution concernant les points et méthodes d'intervention;

La douane doit anticiper et non pas subir. Elle doit s'imposer auprès des sociétés d'autoroutes afin d'obtenir des moyens d'accès (badges, clés des portails), des locaux, des aires de contrôles adaptées...

En Midi-Pyrénées et pour l'instant, refus d'ASF pour l'octroi de clés voies de service. Plusieurs démarches du DR concernant l'arrêté préfectoral, invoqué par ASF, exclusif de la DGDDI. Le Préfet devrait le modifier pour nous autoriser à accéder aux portails de service. Le DR va demander l'affectation de véhicules plus rapides.

Evolution de la chaîne hiérarchique en Surveillance

Si la DG « semble » vouloir avancer avec prudence sur ce dossier sensible tant pour les CSD que pour les Chefs d'Unité, la direction de Midi-Pyrénées a largement anticipé cette réforme. Frouzins et Blagnac sont désormais dirigées par des CSD.

Une revalorisation indemnitaire et autres avantages matériels seront à l'étude lors de prochains groupes techniques.

Les Chefs d'Unités actuels et passés ont exercé leurs fonctions avec pour seule reconnaissance une NBI de 10 points et une conscience professionnelle incontestable.

Il est navrant d'avoir attendu que la fonction « chef d'unité » passe en catégorie A dans les grandes unités pour qu'elle soit (**ENFIN !!!**) reconnue au niveau de ses responsabilités anciennes (animation, formation, gestion du personnel, du matériel, de l'immobilier, cote de service, représentation, contentieux....) et nouvelles (centralisation comptables, gestion des marchandises saisies, performance, DAL.....).

Nouveau groupe de travail le 16 juin 2010 à la DG. En exclusivité, extrait du projet d'indemnisation (applicable début 2011)

CATEGORIE A – « poste à profil » (montants annuels):

Le barème proposé ci-dessous permet d'assurer un gain indemnitaire par rapport aux sommes perçues actuellement par la quasi totalité des CSD (la perte du SRB forfaitaire, de l'IPFA et des IFD étant prise en compte).

	Chef	Adjoint
Grande unité	4 000 euros + NBI	2 400 euros
Moyenne unité	3 200 euros + NBI	

■ L'ACF versée aux personnels de catégorie A exerçant **des fonctions spécifiques** (CROC SU, division) sera aussi revalorisée de 800 € afin d'améliorer l'attractivité de ces postes.

CATEGORIE B (montants annuels):

Le barème proposé ci-dessous permet d'assurer un gain indemnitaire pour la quasi totalité des chefs d'unité (la perte du SRB forfaitaire étant prise en compte) et pour les adjoints qui voient leurs fonctions reconnues avec la création d'une ACF particulière.

	Chef	Adjoint
Grande unité	/	400 euros
Moyenne unité	/	400 euros
Petite unité	500 euros + NBI	300 euros

■ L'ACF versée aux personnels de catégorie B exerçant leurs fonctions dans les **CROC SU** sera aussi revalorisée de 300 € afin d'améliorer l'attractivité de ces postes.

...et pour les personnels « encadrés », la Bonif retraite massacrée, l'IR à 80 points ? Rien de prévu!

RESULTAT DES ELECTIONS MASSE: Forte participation (près de 80%). La CGT maintien largement sa place de 1ère organisation aux Douanes et conserve ses 3 sièges au CA (27,52%). Elle gagne 3 sièges aux Conseils régionaux (50 sièges).